

# FICHE PRATIQUE : Mener un projet EAU

## 1 Pourquoi ?

Mener un projet eau dans une entreprise industrielle est stratégique pour des raisons économiques, réglementaires, opérationnelles et d'image vis-à-vis des clients et des consommateurs

Ce type de projet permet également de sécuriser la production dans un contexte de tension sur la disponibilité de la ressource, notamment en lien avec le changement climatique

## Avantages

- Structurer la démarche de montage d'un projet et sa mise en œuvre
- Planifier clairement le projet dans le temps
- Obligation d'analyser les procédés et de les formaliser
- Définir le projet dans la stratégie de l'entreprise
- Renforcer la démarche RSE de l'entreprise

## Points d'attention

- Analyser les risques et les vulnérabilités du projet avant de le lancer
- Collaborer avec les parties prenantes (collectivités, fournisseurs, Agence de l'Eau, ...)

## Besoin d'infos?

Contactez le Pôle AQUIMER  
[contact@poleaquimer.com](mailto:contact@poleaquimer.com)

03 21 10 78 98

## 2 Comment ?

Il est nécessaire de suivre une démarche structurée en amont du projet :

- Réaliser un diagnostic complet des usages de l'eau

Cette étape constitue le socle du projet. Elle vise à comprendre précisément comment l'eau est utilisée sur le site industriel.

- Réaliser des études d'impact (si nécessaire)

Selon la nature du projet, des études complémentaires peuvent être requises afin d'évaluer ses conséquences. Ces études permettent de sécuriser le projet et d'anticiper les éventuels freins avant son lancement.

- Désigner une ressource interne, responsable du projet

Ce responsable de projet peut être accompagné d'une équipe projet (facultatif) pour mener à bien le projet. Identifier les compétences internes et les besoins éventuels en expertise externe.

- Communiquer régulièrement sur le projet auprès de l'ensemble du personnel

La communication interne est un levier clé. Informer régulièrement les équipes permet de favoriser l'adhésion, de sensibiliser aux enjeux de la ressource en eau et de valoriser les actions mises en place.

## 4 Aides financières

Le montage de projet n'est pas financé. En revanche, sa mise en œuvre peut être financée : études, travaux, ...

Voir le document « Aides financières sur la ressource EAU »



## 3 Mise en pratique

Une démarche méthodologique permet de mener à bien un projet :

Définir le périmètre du projet (type, objectifs, attentes, livrables, budgets, délais, ...)

- Type de projet : étude, travaux, investissement, ...
- Objectifs : réduction d'eau, utilisation des eaux de pluies, recyclage des eaux usées, ...

Réaliser un cahier des charges présentant le projet, son périmètre fonctionnel, les ressources allouées au projet (internes et/ou externes)

- En cas de besoin de ressources externes, solliciter les prestataires sous la forme d'un « appel d'offre »

Identifier les risques liés au projet (organisationnels, ressources, succès, ...)

Mettre en œuvre le projet

- Avec un prestataire, prévoir une ressource interne pour suivre les avancées du projet

Réaliser un bilan de projet

Mener un projet permet de transformer une idée ou un besoin en résultats concrets, mesurés et partagés par les parties prenantes.

Cela donne un cadre pour agir plutôt que subir les évolutions (marché, climat, réglementation), en mobilisant les ressources de façon organisée

